

## Rentrée scolaire 2022/2023

La rentrée s'est bien passée pour les deux écoles, les équipes pédagogiques restent inchangées.

- A l'école publique Geneviève et Joannès Meunier, nous comptons à la rentrée : 108 élèves

Les classes sont réparties comme suit :

Petite Section – Moyenne Section	24 élèves	Mme Florence ROBIN
Moyenne Section et Grande Section	26 élèves	Mme Aurélie BLANCHON
CP – CE1	17 élèves	Mme Aude LOMBARD
CE2 - CM1	21 élèves	Mme Nathalie FONGY
CM2	20 élèves	Mr Philippe FONGY

- Pour l'école privée Saint Jean Baptiste, sont accueillis 36 élèves. Ils sont répartis dans les classes de Mme JOURDAN SOUCHON de la maternelle jusqu'au CP et Mme TARDIEU du CE1 jusqu'au CM2.

Par ailleurs, deux nouvelles recrues ont rejoint l'équipe en place au restaurant scolaire et garderie, notamment suite au départ en retraite de Mme DEBIESSE.

Il s'agit de Christelle CHATENET et de Céline FRESTA, qui ont déjà toutes les deux travaillé dans le domaine de l'enfance. Elles interviennent à l'école, à la cantine et à la garderie, aux côtés de Christine DE PAULI et Nadège DELOMIER.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, notre prestataire nous a annoncé avant les vacances d'été de l'augmentation de leur tarif.

L'inflation touche l'ensemble des familles et le conseil municipal a donc décidé de maintenir les tarifs actuels.

Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à leur famille une très belle année scolaire.

## Sécheresse et eau potable

Nous avons connu un nouvel été de forte sécheresse et de canicules à répétition. Cette situation, due au changement climatique, va se répéter à l'avenir. Un été comme celui de cette année va devenir la norme, ce que nous prédisaient déjà depuis des années les scientifiques du GIEC.

Plusieurs communes du secteur, comme Belmont de la Loire, alimentées uniquement par des petites sources locales qui se sont tarées dès le mois de juillet, ont été obligées d'être alimentées en eau potable par camion-citerne.

L'eau potable distribuée à St Denis de Cabanne par le SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin) provient de sources situées à St Maurice les Châteauneuf, et de puits de captage en bord de Loire à St Martin du Lac. La situation a été plus facile à gérer au SIEVS grâce aux ressources plus importantes du syndicat. Cependant, les ressources du SIEVS ont presque été exploitées à leur capacité maximale, et la période d'étiage (bas niveau de production) des sources va encore se prolonger cet automne. Par ailleurs, la production des puits de Loire dépend du niveau de la Loire qui est soutenu par le barrage de Villerest. Les réserves du barrage baissent encore à l'heure actuelle et conduisent à réduire les volumes d'eau relâchés, afin de préserver à moyen terme le refroidissement des centrales nucléaires plus en aval. Cette réduction des lâchés de Villerest va limiter encore la production des puits de bord de Loire.

Le changement climatique nous fait entrer dans un monde où l'eau va devenir rare à certaines périodes de l'année, et va nous obliger à apprendre à gérer nos activités en période de pénurie, et plus largement à être plus économe dans nos consommations d'eau.

## Projet de rénovation du pôle sportif

Sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet A2CSport, le conseil municipal a validé cet été la poursuite de la démarche avec le lancement de la préparation d'un cahier des charges et les demandes de subventions. Le projet retenu concerne l'ensemble des espaces extérieurs du pôle sportif : transformation du terrain de foot stabilisé en terrain synthétique intégrant un couloir de course, la création d'un petit terrain annexe en gore derrière la salle des sports pouvant notamment servir aux jeux de boules, de 2 plateformes de fitness extérieur et d'un terrain de basket 3x3 extérieur. En complément, un nouveau parking d'une centaine de places de stationnement sera aménagé le long de la voie douce, derrière la caserne des pompiers, permettant de desservir aussi bien le pôle sportif par la passerelle que la salle communale. Le gore de l'actuel terrain de foot sera ainsi réutilisé sur place, évitant des transports et valorisant ce qui aurait pu être considéré comme un déchet de chantier.

La consultation des entreprises est prévue début 2023, pour des travaux l'été prochain.

## Travaux 2022

**Restaurant scolaire :** La charpente qui présentait des signes de faiblesse a dû être consolidée par l'entreprise LESPINASSE. Dans le même temps, les tuiles ont aussi été remplacées. Celles d'origine n'assuraient pas une étanchéité parfaite lors des pluies d'orage.

L'entreprise DE PAULI a entièrement changé le faux plafond. Le choix a été fait de poser des dalles acoustiques pour réduire les nuisances sonores. L'isolation sous toiture a été entièrement remplacée. Des dalles LED moins énergivores ont été intégrées au plafond par TONIO ELECTRICITE.

Les menuiseries de la partie cuisine ont été remplacées par des nouvelles en PVC et des moustiquaires ont été posées par l'entreprise BERNAY CREATION.

Ces travaux concourent à l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Sont aussi prévus d'être réalisés durant des vacances de la Toussaint, les peintures intérieures par l'entreprise DE PAULI et la pose d'un nouveau revêtement de sol par l'entreprise PARIS EMERIC.

**Eglise :** Les 2 portes extérieures ont été repeintes par l'entreprise FONTIMPE. La dernière peinture qui datait d'environ 35 ans s'était ternie au fil du temps et ne protégeait plus assez le bois.

L'éclairage de la nef centrale sera prochainement remplacé par des lampes LED. C'est l'entreprise TONIO ELECTRICITE qui est chargée du chantier.

**Cimetière :** Le portail principal qui est déformé et dont certains composants sont très oxydés sera prochainement remis en état par l'entreprise de métallerie MERCIER. La peinture du portail, du portillon et de la partie fixe comportant la mention "ETERNITE" sera réalisée par l'entreprise ARTI2000.

Les allées périphériques et centrales sont en cours de gravillonnage par l'entreprise THIVENT. L'objectif est d'avoir ces seules allées sans herbe, le reste du cimetière devant s'enherber au fil du temps.

**Place de Verdun :** Après les travaux de remise en valeur du monument aux morts réalisés au printemps dernier, la place a récemment entièrement été revêtue d'un enrobé à chaud par l'entreprise THIVENT.

**Rue de l'industrie :** Les travaux de sécurisation des piétons réalisés par l'entreprise THIVENT sont aussi terminés. Le but étant de réaliser des aménagements légers de sécurité, sachant que cette rue sera requalifiée lors de la réfection des réseaux eaux usées, eaux pluviales, eau potable, réseaux secs en lien avec l'aménagement de la friche ALTRAD.

## Le Conseil Municipal des enfants

Octobre 2021 - Septembre 2022. Voilà déjà un an que nos jeunes conseillers municipaux ont « investi » la mairie et pris leurs marques au sein de la commune ! Les sept élus de l'an dernier repartent pour un deuxième et ultime mandat (Roxane BOMBOURG - Gaspard DECHAVANNE - Aloïs DELANGLE - Louis Augustin DELANGLE - Lily JULLIEN - Gabrielle PLASSARD - Albane VALORGE).

Leur première année de travail s'est révélée fructueuse. Ils ont eu à cœur de mettre en place deux projets et sont allés au bout de leurs idées. Pour rappel :

- Un village sans mégots : faire prendre conscience aux fumeurs que jeter ses mégots dans la rue n'est pas un geste anodin ;
- Un concours de fabrication de nichoirs qui a connu un franc succès auprès de la population et qui s'est clôturé à la bibliothèque, le 7 juin, par une remise de prix.

D'autre part, par l'intermédiaire du CME, les élèves des classes de CM1 et CM2 des deux écoles ont eu la chance, au mois de juin, de visiter le Sénat à Paris et d'y être reçus par le Sénateur en personne, Mr Jean-Claude TISSOT. Un grand merci à la mairie qui a pris en charge tous les frais de déplacement en car.

Après de longues vacances, la première réunion de nos jeunes élus s'est tenue le mardi 27 septembre. Au cours de cette séance prolifique, il a été question de nouveaux projets à mettre en œuvre pour 2022-2023.

Encore une année pleine de surprises qui nous attend !

### **Nouvelle campagne de broyage gratuit de déchets de taille de haie pour les particuliers**

La commune propose aux habitants de St Denis de Cabanne de venir gratuitement faire broyer leurs déchets de taille de haie, et de pouvoir récupérer le broyat s'ils le souhaitent (pour pailler les plantations ou utiliser dans le compost).

**QUAND :**  
**Samedi 5 novembre 8h30 à 16h30**

**OÙ :**  
**Plateforme communale route de La Clayette à St Denis**

#### **DECHETS ACCEPTES :**

Résidus de taille de haie, avec un diamètre maximum de branches de 9 cm

Non acceptés : herbe, racines, terre, feuilles, tailles de thuyas, souches, déchets avec débris de clôture ou autres éléments plastiques ou métalliques.

#### **COMMENT :**

Les particuliers se présentent avec leur remorque de déchets verts aux horaires indiqués. Possibilité de récupérer le broyat ou de le laisser sur place. Le broyage est assuré par des conseillers municipaux.

### **Les espaces publics ne sont toujours pas des WC pour chiens**

Il est de plus en plus désagréable et fréquent pour les agents de rencontrer des déjections canines lorsqu'ils tondent ou passent la débroussailluse. Il est rappelé aux propriétaires de chien qu'ils doivent ramasser les crottes produites par leur animal. Il s'agit d'une pratique de salubrité publique car ces espaces ont destination à être fréquentés par tout le monde et doivent rester propres.

#### **Dates de manifestations à retenir**

**Sou des écoles publiques :**

**SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 :**  
**Moules frites.**

**DIMANCHE 15 JANVIER 2023 :**  
**participation à la marche.**

**Don du sang :**

**Le 4 NOVEMBRE 2022**

**Amicale Laïque :**

**Soirée Jean FERRAT**  
**LE 5 NOVEMBRE 2022**

**Ecole St Jean Baptiste :**

**SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 :**  
**vente de sapins de Noël**

**THEATRE : le 18/19/20/25/26/27**  
**NOVEMBRE 2022.**

**DECEMBRE 2022 : le 2 et 3**

# FLASH MUNICIPAL

N°29 Octobre 2022.

## **Mot du maire**

Vous retrouverez dans ce flash une revue des réflexions en cours, des réalisations ou des projets. Il convient d'y rajouter les travaux d'assainissement en cours de finition à l'arrière du stade, et de l'amicale laïque à la route de Chauffailles. Cela se passe sous terre, donc inaperçu une fois terminé, mais c'est un investissement conséquent de 290 000€ qui permet, avec le programme réalisé l'an dernier le long du Botoret, de rendre étanche tout le réseau de transfert des eaux usées et de supprimer les entrées d'eaux parasites qui contrariaient le fonctionnement de la station d'épuration. Ces travaux ont eu recours à un matériau noble revenu au goût du jour avec la hausse de l'énergie et des métaux : le gré qui outre sa longévité possède d'excellentes qualités hydrauliques. Dès lors, pourront être réfléchis pour une réalisation en 2024 les travaux de changement de la station d'épuration et des réseaux en amont de l'actuelle station depuis le poste de relevage du stade.

Autre chantier qui va enfin reprendre après 4 ans de « parcours du combattant », celui de la friche du bourg. Depuis la démolition en 2018, nous restions en situation de blocage car sans validation par la DREAL, (service compétent de l'Etat), de la procédure à retenir de dépollution des sols aux métaux et solvants, héritage de l'exploitation par EUROSIT.

Il aura fallu l'opportunité d'un financement du fonds friche du plan de relance en lien avec l'ADEME pour enfin débloquer la situation. L'entreprise VALGO retenue par EPORA va donc démarrer les travaux de dépollution fin octobre avec pour objectif de traiter au maximum sur site et de limiter la mise en décharge spécialisée des terres polluées. Ce chantier devrait s'étaler jusqu'à fin avril 2023, une autre entreprise interviendra ensuite pour supprimer les plateformes dallages et gravats, et rendre un espace prêt à être aménager, logiquement fin 2023.

L'objectif affiché dans les orientations d'aménagement de notre PLU en 2016, est la réalisation d'une opération d'un minimum de 40 logements dont 20 % de logements sociaux, intégrant des espaces publics et une conception sobre en matière d'énergie, et adaptée au réchauffement climatique avec des îlots de fraîcheur et le minimum d'imperméabilisation des sols.

Afin de garder la main et d'être à tout moment partie prenante de ce projet vital pour notre commune, nous engageons dès maintenant une consultation dans le cadre d'une concession d'aménagement, pour retenir un aménageur qui pourra s'associer avec un bailleur social et des investisseurs.

De nouveaux mots apparaissent dans les discours politiques au gré de l'actualité, ce fut la résilience après la phase Covid, c'est maintenant la sobriété. Est-ce vraiment une découverte ? Nos habitudes de surconsommation et de gaspillages tous azimuts, comme si toutes les ressources étaient inépuisables, étaient-elles tenables ? Est-il normal en hiver de chauffer à 22 et de vivre en tee-shirt dans des appartements ou des lieux publics, et de la même façon est-il normal d'arroser des espaces publics ou de laisser couler les robinets quand on se lave les mains, quand les niveaux de nos sources ou nappes sont au plus bas. Les collectivités doivent donner l'exemple, mais comme le dit la fable du colibri, il appartient à chacun de nous dans son quotidien de faire sa part.

Depuis 2010, tous les investissements réalisés dans nos bâtiments, salle des sports, salle communale, maison de associations, mairie école, restaurant scolaire...ont permis de réduire nos consommations et d'amortir la hausse des énergies ou les consommations d'eau, idem pour l'extinction de l'éclairage public ou le non remplacement des décorations lumineuses de fin d'année, la suppression progressive des plantes annuelles... Nous devons poursuivre dans ce sens par le passage progressif en éclairage LED, la température de chauffage, l'aménagement des espaces publics ...Nous ne devons pas le vivre comme une contrainte, mais comme une nécessaire adaptation tant au changement climatique qu'aux rapports et échanges mondiaux.

**René Valorge**